

Partenariat entre l'OPPBTP et un SPSTI doté d'un pôle d'expertise BTP

Journées Santé-Travail Présanse 2023,
Grand Hôtel, Paris

Dr Nathalie AUNOBLE Médecin coordonnateur-Médecin conseil régional OPPBTP



Pourquoi un pôle d'expertise BTP ?

- En France, le secteur du BTP représente **1,6 millions de salariés**
 - Suivis par les SPST BTP et SPSTI
- La sinistralité du secteur BTP
- À l'ahi33 :
 - 10% d'entreprises du BTP
 - Intérimaires du secteur du BTP
 - Chantiers BTP à Bordeaux

En chiffres

Le BTP, un secteur très exposé aux risques

En 2018, tous secteurs confondus, le secteur du BTP a représenté environ :

14%
Des accidents
du travail



5%
Des accidents
de trajet



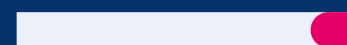
15%
Des maladies
professionnelles



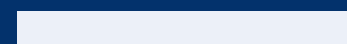
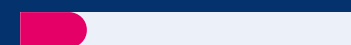
Conduisant parfois à des conséquences graves :

INCAPACITÉ PERMANENTE

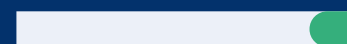
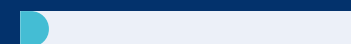
DÉCÈS



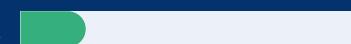
Accidents du travail



Accidents de trajet



Maladies professionnelles





Département BTP ahi33

Un Médecin conseil régional OPPBTP

Un Conseiller
en Prévention BTP

- Conseil en prévention des Risques Professionnels
- Aide transverse aux équipes santé travail
- Groupes de travail avec thématiques « BTP » du projet de service
- Veille technique et réglementaire

- Développement et valorisation du partenariat avec l'OPPBTP

Pourquoi le partenariat avec l'OPPBTP ?

- Un secteur d'activité doté d'un organisme national de prévention
 - Expertise
 - Montée en compétence des équipes du service
 - Ressources documentaires
 - Lien avec le projet de service
- Intervention sur des actions structurées en synergie : **les campagnes métiers**
- Historique : médecins « spécialisés » BTP à l'AH133

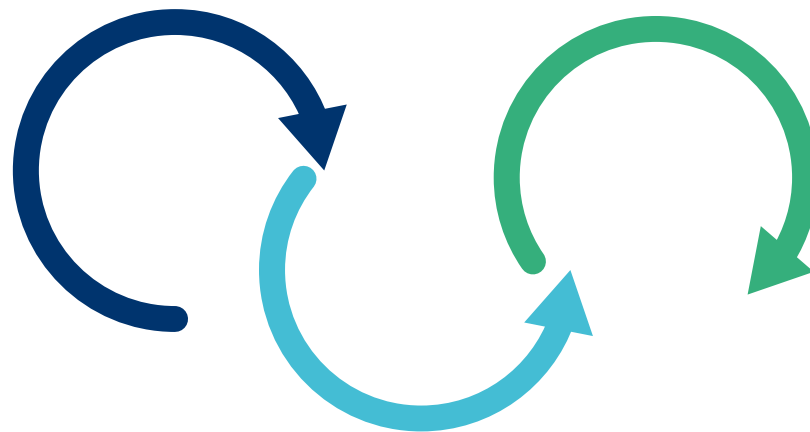


L'OPPBT

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

Conseil

Conseil ponctuel
Démarche de progrès
Contrat d'accompagnement
CSSCT, CISSCT...



Information

Le site www.preventionbtp.fr
La revue Prévention BTP
Les éditions

PreventionBTP 
Une réponse immédiate à vos questions sécurité et prévention grâce à nos experts OPPBT




Formation

Management de la santé-sécurité
Mise en œuvre de la sécurité
Méthode d'analyse des risques
Développer la prise de conscience du risque
Intégrer la prévention dans la stratégie de l'entreprise

Tout ce que l'on fait ensemble

- Campagnes métiers TPE-Entreprises artisanales < 20 salariés
 - Projet de service
 - Plan Stratégique 2025 de l'OPPBTP
 - Améliorer la connaissance du métier et des risques associés
 - Réaliser l'ensemble des FE
 - Identifier et répondre aux besoins du DUER
 - Déployer les outils de l'OPPBTP à destination des TPE
 - Développer l'engagement en prévention des entreprises
- Communication à la demande de PME et Grands Groupes
 - Sensibiliser les salariés et les employeurs sur les risques spécifiques de leur métier
- Démarches de prévention des TMS
 - Améliorer les conditions de travail
- Formation au suivi médical des médecins et IDEST
 - Avec le médecin conseil OPPBTP



Campagnes métiers TPE

Méthode type de déploiement d'une campagne de prévention métier menée actuellement sur la période de septembre à juin

Réalisation d'une visite de chantier ou d'atelier pour initier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Médecin du travail – AST – IDEST – IPRP - OPPBTP



Point de départ d'une campagne métier MAJ FE >3 ans, formation aux outils OPPBTP et métier

ahi33 - OPPBTP

Réalisation d'une première évaluation des risques si nécessaire

ahi33 - OPPBTP



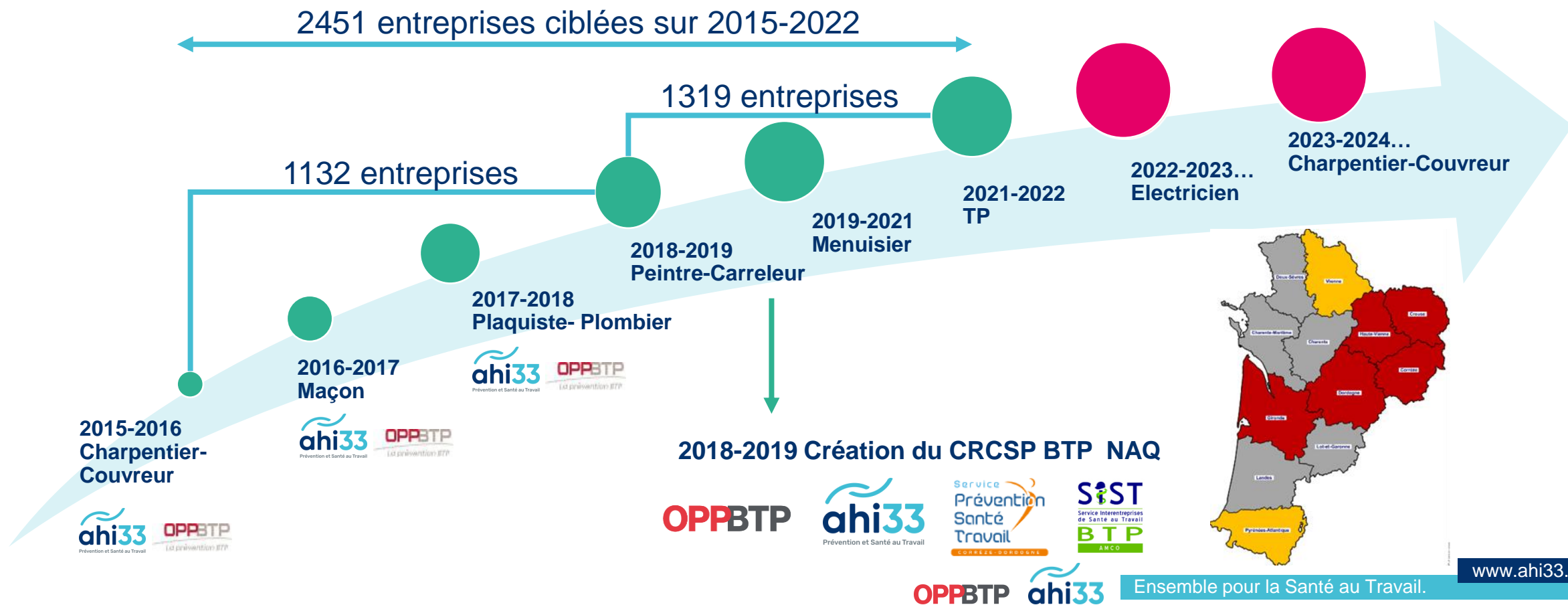
RDV entreprise
La FE, fiche de recueil des besoins en EVRP, visite chantier, réunion d'information, formation

AST- ahi33



Résultats

Campagnes métiers TPE-Entreprises artisanales de moins de 20 salariés



Le suivi médical

- Montée en compétence des équipes Médecin et IDEST
- Harmoniser les pratiques et le suivi médical
- Protocoles spécifiques de délégation IDEST
- Adapter le suivi médical au niveau de prévention existant dans l'entreprise

Meilleures connaissances des métiers, amélioration du suivi médical



Prévention de la désinsertion professionnelle



Conclusion

• Démarche Partenariale

- Complémentarité des offres de service proposées aux TPE comme aux grands groupes du BTP
- Montée en compétences des équipes Santé-Travail
- Démultiplication des actions de prévention
- Développement de « l'engagement en prévention » → Priorité du PRST4 (« lutter contre les AT graves ou mortels et favoriser la culture prévention »)



« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple »

Antoine de Saint Exupéry





Merci de votre
attention

OPPBTP


Prévention et Santé au Travail